

Bandol B

PROJETS URBAINS

Le réaménagement à l'Est de la ville se poursuit

CADRE DE VIE

Des travaux pour préserver la qualité des eaux de baignade des plages Eden Roc et Barry

	ÉDITO
4 ➔ 6	RETOUR EN IMAGES
7	VIE PRATIQUE Nouveaux habitants, faites-vous connaître ! Des objets à disposition pour plus de civisme
8/9	BUDGET Compte administratif 2022 : des résultats financiers vertueux
10	CULTURE Notre saison culturelle invite la Nature
11 à 14	L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
15	CADRE DE VIE Des travaux pour préserver la qualité des eaux de baignade des plages Eden Roc et Barry
16/17	ACTUALITÉ Des nouveautés pour une rentrée sereine
18/19	PROJETS URBAINS Le réaménagement à l'Est de la ville se poursuit
20/21	EXPRESSION POLITIQUE
22	ÉTAT CIVIL
23	BANDOL VU PAR VOUS

Évolution du front de mer : phase 2 (suite) !

C'est la rentrée, moment important qui rythme nos vies... après une saison estivale pleinement exprimée !

Nous voulions retrouver une vraie haute saison. Les animations ont été au rendez-vous avec pas moins de 40 dates musicales :

- au rythme des terrasses, des guinguettes, des nombreux concerts et festivals tels "Ya Degun sur le toit", "les Aoûtienness", mémorables comme toujours.
- avec les célébrations traditionnelles des 14 juillet et 21 août...
- et les associations ont été très présentes, contribuant largement à compléter l'offre de spectacles et d'ambiances.

Je tiens donc à saluer l'ensemble des acteurs qui ont fait vivre intensément et chaleureusement cette période estivale affirmant que Bandol est une ville touristique où il fait bon vivre et séjourner !

L'été referme donc un peu sa parenthèse enchantée... laissant place à la douceur de l'automne et à cette rentrée qui marquent le cap vers l'intersaison.

Le top départ sera donné avec le "traditionnel" forum des associations samedi 9 septembre. Elles sont le cœur battant de la vie bandolaise durant l'année : sportivement, culturellement, socialement. Adhérez : c'est bon pour la santé !

Toujours dans cette perspective de bien vivre-ensemble, nous renouerons avec des moments comme la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 23 septembre, qui ne s'était plus tenue depuis la Covid. Les rencontres de quartiers reprendront également dès le mercredi 11 octobre.

La date clef sera cependant celle de la poursuite des travaux de réaménagement de la voie douce

entre le Grand Vallat et le rond-point Lucien Artaud dès le 18 septembre. Ce réaménagement intégral de l'avenue de la Libération aura des conséquences sur la circulation, essentiellement à sens unique vers l'entrée de la ville durant plusieurs mois, mais comme pour le quai de Gaulle, gardons en ligne de mire le projet final : l'intégration progressive des modes de déplacement doux dans une ville dont la topographie ne s'y prête pas d'emblée, et qui a sacrifié au XX^{ème} siècle tellement à l'automobile, au forceps. Nous allons y gagner un nouveau partage de l'espace public de circulation, la création de bandes plantées, une harmonisation des revêtements, mobiliers et éclairages, etc.

En parallèle, les services municipaux seront mobilisés sur les compétences habituelles de la ville : bâtiments communaux, voirie, éclairage, réseaux, accessibilité, propreté urbaine, développement durable, patrimoine, etc, avec le souci d'une gestion transparente, durable et maîtrisée. Les comptes 2022 entérinés lors du conseil municipal du 30 juin ont reflété cet engagement avec 0% d'augmentation des taux d'imposition pour les résidences principales pour la 8^{ème} année consécutive, et plus de 4,5 millions d'euros d'investissement en 2022 sans aucun nouvel emprunt. Les ratios sont excellents et donnent raison à notre action, qui n'est jamais mise en suspens !

A petits pas, et parfois à grandes enjambées, Bandol poursuit son adaptation à notre époque, que cela soit sur les versants mobilités, environnemental ou financier.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée... qu'elle vous soit agréable, douce et lumineuse : n'oublions pas que c'est en septembre qu'on a la plus belle lumière à Bandol !



Retour en images



12/07

FRIGO

Un public venu en nombre a pu découvrir l'étonnant spectacle de rue "FRIGO (Opus 2)" envol de clown poétiquement incorrect... Frigo, personnage corrosif et attachant, s'éprend d'un projet aussi absurde que vital. Celui de décoller... Ce spectacle de rue très interactif avec le public présent a séduit et surpris les petits et les grands !



9 & 19/07
9, 13 & 16/08

SOIRÉES DJ

Ce sont 5 dates en juillet et en août qui ont enflammé la place de la Liberté avec les soirées DJ !



22 ➔ 29/07

**LES TERRASSES
DES AOÛTIENNES**

Prélude au festival des Aoûtiennes, la musique a envahi Bandol tout le long du quai De Gaulle. Chaque soirée déclinait une esthétique musicale différente ; du blues au jazz en passant par la pop, la soul, la bossa ou encore le rock...



03 ➔ 05/08

**LES AOÛTIENNES 2023 ONT ENFLAMMÉ LES SPECTATEURS**

Ce sont 3 concerts gratuits qui ont fait le plein les 3, 4 et 5 août avec Yannick Noah, Guinguette Hot Club et Grupo Compay Segundo. Une ambiance et des émotions au rendez-vous sur les Allées Vivien !





23/06

INAUGURATION DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Après 2 mois de travaux, votre nouvelle Médiathèque a rouvert ses portes lors d'une belle soirée ! Vous êtes nombreux à être venus (re)découvrir ce lieu baptisé médiathèque "Alfred Kastler", avec ses nouveaux espaces. Un écrin inauguré en présence de Monsieur le Maire, l'équipe de la Médiathèque, des représentants de la DRAC, La Villette, la Région, le Département, la famille Kastler, le romancier et parrain David Foenkinos, élus et bandolais.



SÉJOUR JUMELAGE, WEHR ET NETTUNO À BANDOL

La ville a accueilli un groupe de jeunes Italiens et Allemands pour un séjour d'échange dans le cadre de notre jumelage avec les villes de Wehr et Nettuno. Accompagnés de leurs professeurs, des jeunes Bandolais et des animateurs de Bandol Jeunes, les 10 jeunes ont bien profité de ces vacances avec un programme d'activités bien rempli. Ces moments d'échanges et de partages font la force du jumelage, ils seront renouvelés dans les prochains mois.



TOURNOI DE PADEL AU TENNIS CLUB

Le club de tennis de la commune organisait pour la première fois un tournoi de padel, le P1000 mixte, qui met en compétition les meilleurs joueurs français. Ce dérivé du tennis ne cesse aujourd'hui de gagner de nouveaux adeptes en France, parmi lesquels le célèbre animateur télé Cyril Hanouna qui a joué pour se rapprocher de son objectif, le top 100 !



Vie pratique

Nouveaux habitants, faites-vous connaître !

Vous venez d'emménager dans la commune ou vous y habitez depuis 2019 ? Participez à l'accueil des nouveaux arrivants.

Bandol organise samedi 23 septembre à 17h au théâtre Jules Verne une soirée d'accueil ainsi qu'une présentation de la Ville par le maire et son conseil municipal suivie d'un apéritif de bienvenue. Vous sera ensuite proposée une visite guidée de notre toute nouvelle médiathèque et de son espace Micro-Folie. Les Bandolaises et Bandolais nouvellement arrivés sont invités à se faire connaître pour pouvoir y participer.

Inscription obligatoire via
cabinetdumaire@bandol.fr

Des objets à disposition pour plus de civisme et un cadre de vie préservé

Dans le cadre de notre campagne de sensibilisation sur les incivilités et pour lutter contre les jets de mégots, la ville distribue gratuitement et sur simple demande des cendriers de poche à l'hôtel de ville et en mairie annexe (11 rue des Écoles).



La Mission Locale de l'Ouest Var, une aide pour les jeunes de Bandol !

La Mission Locale de l'Ouest Var est là pour soutenir les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'avenir professionnel. Laetitia SANCHEZ, conseillère de la Mission Locale, tient des permanences les lundis matin et mardis après-midi à la Maison France Services (Place Lucien Artaud).

Les jeunes déscolarisés peuvent la rencontrer directement pour obtenir des informations et un accompagnement sur les différentes possibilités : formations, emplois, Service Civique et même le contrat Engagement Jeunes.

Contact : 04 94 10 21 82 / 07 57 57 69 95
miaj@mlmiaj.fr

Notre rapport d'activité des services 2022 est en ligne

Ce premier rapport annuel d'activité de la Ville de Bandol mis en ligne marque la volonté municipale de présenter au plus grand nombre, de façon synthétique et argumentée, l'action de son administration au service des Bandolaises et Bandolais.

Cette démarche s'inscrit dans le souci de transparence qui anime la municipalité car la démocratie locale, c'est aussi le droit de regard pour chaque citoyen, sur l'administration communale, son organisation et les missions qui lui incombent.

Retrouvez le rapport sur le site de la ville
 ou en scannant ce qr code



RETOUR SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RECETTES



25 077 864 €
DE FONCTIONNEMENT

2 208 163 €
D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



20 460 971 €
DE FONCTIONNEMENT

5 819 402 €
D'INVESTISSEMENT

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



1.2 ANNÉES
EN 2022

Compte administratif 2022 : des résultats financiers vertueux

L'année 2022 confirme une fois de plus que les finances communales continuent à suivre une trajectoire saine et équilibrée, comme l'avait notée la chambre régionale des comptes dans son rapport.

Les finances communales ont non seulement résisté à la crise grâce aux efforts de bonne gestion engagés depuis 9 ans mais elles permettent d'investir massivement dans le cadre de vie et de procéder aux études indispensables à la réalisation des grands projets.

Les orientations de l'année 2022 poursuivent trois objectifs majeurs :

- La municipalité souhaite préserver le pouvoir d'achat des contribuables en n'augmentant pas les impôts pour les

contribuables propriétaires de résidences principales.

- La commune continue à investir pour le bien-être des Bandolais et l'attractivité de la commune avec plus de 4,5 millions d'euros d'investissement réalisés.
- La ville poursuit sa politique de désendettement de la commune pour protéger les générations futures.

Les chiffres 2022 témoignent de finances saines qui permettent une forte amélioration de la capacité de désendettement et du taux d'épargne brute.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement), qui indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir, est de **21,55 %** pour la Ville en 2022.

La capacité de désendettement qui est un indicateur de solvabilité est de **1,2 ans**.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Ces ratios financiers vertueux vont

permettre de continuer à protéger le pouvoir d'achat des Bandolais tout en investissant massivement dans le cadre de vie et les grands projets pour redynamiser la ville.

Pour en savoir plus, retrouvez le rapport de présentation du compte administratif sur le site de la ville ou en scannant ce qr code



LISTE NON EXHAUSTIVE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 (DONT LE MONTANT EST SUPÉRIEUR À 10 000€).

Travaux sur voirie communale :

Voie douce	967 463€
Terrassement création de réseaux rond point Bir Hakheim	24 330€
Amélioration de l'éclairage Led et conformité électrique de la chaufferie du gymnase	30 840€
Symielec fonds de concours pour éclairage public	106 250€
Pose grille arbres	
Place Liberté	10 791€
Giratoire Av. Reganeu	338 800€
Etudes préalables, requalification rue Didier Daurat	12 074€
Etude faisabilité aménagement front de mer	22 212€
Réfection béton désactive quai de Gaulle	57 442€
Urbavar, réfection de l'entrée du parc Buffon	34 525€
Tranche 2 abaissement puissance sur 320 points lumineux	56 250€
Réalisations enrobés et trottoirs	119 223€
Entretien voirie	185 844€
Restructuration en pierres au Parc du Canet	17 924€

Bâtiments :

Travaux dans les bâtiments communaux	424 984€
Changement de la pompe à chaleur de l'EPR	29 900€
Travaux d'isolation au garage municipal	125 695€
Etude réhabilitation du kiosque	10 440€
Transformateur Allées Pouyade	51 162€
Travaux étanchéité Bois Maurin	159 653€
Diverses interventions travaux de chauffage	34 442€
Etudes et travaux mise en accessibilité SNB	33 806€
Mise en accessibilité partielle centre aéré	18 053€
Travaux sur le sol souple et accessibilité Halte garderie	11 880€

Véhicules :

Renault master benne	31 979€
Véhicule électrique PM	29 404€
Semi-rigide motorise	65 641€
Peugeot Partner pro	14 727€

Plages :

Travaux préparatoires saison 2022	92 225€
Aménagements paysagers entrée de ville + voie douce	38 802€
Balisage	21 371€

Environnement :

Travaux aménagement jardinières corniche Fabre	32 000€
Travaux réfection mur plage de Barry	12 000€

Animation :

Achat de matériel	13 000€
-------------------	---------

Notre saison culturelle invite la Nature

La romancière Fred Vargas nous alerte : «Nous y voilà, nous y sommes ! Depuis cinquante ans que cette tourmente menace dans les hauts-fourneaux de l'incurie de l'humanité, nous y sommes. Dans le mur, au bord du gouffre, comme seul l'homme sait le faire avec brio, qui ne perçoit la réalité que lorsqu'elle lui fait mal.»

"Nous y voilà", c'est ainsi le titre choisi pour le spectacle créé par le comédien Philippe Torreton et le batteur emblématique du groupe Téléphone, Richard Kolinka. Tout à la fois chant d'amour et cri d'alarme, ce plaidoyer poétique et musical porté par de multiples voix, empruntées aux indiens d'Amérique comme à nos plus grands poètes, nous engage à reconsidérer notre rapport à la Nature. Un

rendez-vous puissant et magnifique à ne pas rater le 12 octobre au théâtre Jules Verne.

Cette connexion à la Nature, tout en poésie se retrouve également devant le spectacle particulièrement onirique de la Compagnie Ridz. Il nous emmène dans l'univers de Hayao Miyazaki, célèbre réalisateur et co-fondateur du studio d'animation Ghibli à Tokyo, qui repose sur la pédagogie, l'éveil à l'enfance, la curiosité et l'écologie.

La galerie Ravaisou nous oriente également vers ce chemin, notamment, à travers les portraits d'animaux peints par l'artiste Joce.

Selon elle : "Les observer c'est s'examiner soi-même comme un miroir de l'être humain". Ce thème du portrait est propice aux œuvres qui interrogent le monde moderne, l'humanité et le rapport à la nature pour aller vers un espoir, une mutation plus humaniste. Les œuvres monumentales de Myriam Paradisi, présentées sur le quai de Gaulle, constituent également une incitation à habiter le corps en toute légèreté, qui porte à la reconnexion de soi à l'univers qui l'entoure.

Des sujets sérieux qui ne nous empêcheront pas de rire avec le spectacle immensément drôle et subtil de Laurent Barat et son analyse lucide et hilarante de la société. Ou encore le deuxième volet de "Noces de Rouille Sauce Thai" de Ghyslaine Lesept tant attendu par les Bandolais...

Rendez-vous sur bandol.fr pour retrouver toute la programmation.



Bandol B.



FORUM des associations

Septembre
& octobre
2023

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Jusqu'au 06/09

Exposition de l'artiste Barbara PENHOÛËT «Galéjade à contre-jour»

Ateliers et visites expositions

Ateliers gratuits et visites commentées sur inscription au 04 94 29 12 76 ou par mail : animationculture@bandol.fr

Galerie Ravaisou

Du 29/08 au 17/09

Exposition de l'artiste peintre animalier Ericka

Hall Maison Tholosan

Jusqu'au 10/09 de 18h à 22h

Marché nocturne

Quai du port

02 ➡ 03/09

Régate Régionale Handivoile «Bandol Waszp Cup» Société Nautique de Bandol (les dériveurs)

Toute la journée

03/09 de 9h à 17h

Promenade en mer

Quai du port

08/09 ➡ 03/12

Exposition de sculptures monumentales

Myriam Paradisi

Vernissage le vendredi 8 septembre à 18h, Galerie Ravaisou

Sur la promenade du Quai de Gaulle



08/09 ➡ 31/10

Exposition de l'artiste Charles Chantemesse

Vernissage le Vendredi 8 Septembre à 18h

Galerie Ravaisou

08/09 à 19h

Réunion publique Présentation du projet d'Aménagement d'entrée de ville

Salle Pagnol

09/09 de 10h à 17h

Forum des Associations Sportives et Culturelles

Allées Vivien (terrain de pétanque)

09/09 de 18h30 à 23h30

Guinguette Social Club

Place de la liberté

10 ➡ 17/09

Les Musicales de Bandol

Retrouvez tout le programme sur bandol.fr

Eglise Saint-François de Sales



Médiathèque Alfred **KASTLER** espace jeunesse

Samedi 16/09 à 10h :

dans le cadre des journées européennes du patrimoine : **"Découvre ta ville"**, de 10h à 12h, dès 6 ans. Sur inscriptions

Mercredi 20/09 à 10h :

Racotines : de 1 an à 3 ans, sur inscriptions

à 10h45 : "Raconte-moi une histoire". Dès 3 ans,

sur inscriptions

Mercredi 20/09 de 14h à 15h30 :

Club de sciences.

De 6 à 12 ans. Places limitées, sur inscription.

Samedi 23/09 de 10h à 12h :

Ateliers de relaxation ludique et Montessori,

De 4 à 8 ans. Places limitées, sur inscription.

Samedi 30/09 à 10h :

Dans le cadre du prix des lecteurs du var, atelier artistique **"Lettres et images"** dès 7 ans. Sur inscription.

Club des manga-vores :

Pour les dévoreurs de Manga, modalités et informations sur inscription

16/09 de 13h à 19h

Conférence Journée du patrimoine

Eglise St François de Sales :

10h : Visite historique et artistique de l'église par Alain Vignal, agrégé et docteur en Histoire

Salle Pagnol :

14h : Bandol, une pièce du puzzle géologique provençal par Pierre Laville

15h : patrimoine immatériel et matériel de la Grande Bleue : courants, tourbillons et cétaqués en Méditerranée par Isabelle Taupier Letage

16h : le livre du conseiller Gérard- Transcription d'un texte de 1634 par Jean Marie Schneider
17h : l'architecture à Bandol- Habiter les vacances par Pascale Bartoli

16/09

Concours fédéral de pétanque

Terrain de pétanque

11, 12/09 de 16h à 19h

13/09 de 14h à 17h

Inscription École de Musique

Salle Pagnol de la Maison Tholosan

15/09 à partir de 17h

Guinguette magique

Réservé aux familles
Ecole Octave Maurel

16/09 à partir de 18h30

YA DEGUN sur le toit

Capitainerie
Entrée payante

16 ➡ 19/09

Régate SNB "l'Autumn Trophy" 2023

Baie de Bandol

17/09 de 15h à 18h

Après-midi dansant organisé par l'association OMCAL, au profit de l'unicef

Théâtre Jules Verne
Entrée payante

23/09 à 17h

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Théâtre Jules Verne

24/09 de 8h à 18h

ROTABROC, brocante organisée par le Rotary Club Bandol, Sanary, Ollioules

Quai du port

25/09 à 11h

Cérémonie patriotique « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives »

Devant le Monument aux Morts.

29/09 ➡ 12/11

Exposition « Concours photos »

Vernissage vendredi 29 septembre à 18h, place de la Liberté

Quai de Gaule

01/10 de 7h à 19h

Vide grenier

Organisé par l'association de la Boule Bandolaise

Quai du port

01/10

Fête du cross-fit

Site du Val d'Aran

03/10 de 13h30 à 16h30

Conférence « Semaine bleue » CCAS

Salle Pagnol
placement libre

05 ➡ 08/10

Salon Nautik

Quai du port

Médiathèque
Alfred KASTLER
espace jeunesse

Samedi 7/10 à 10h de 9h30 à 10h15 :

Ateliers sensoriels pour un moment parents-enfants. De 18 mois à 5 ans. Sur inscriptions

De 10h30 à 11h30 :

Atelier Yoga Ludique au jardin, pour les 5 à 10 ans. Places limitées, sur inscription.

Mercredi 11/10 à 17 h :

Dans le cadre du prix des lecteurs du var, **Spectacle "Le cœur n'a pas de rides"** Tout public, dès 7 ans.

Samedi 14/10 à 9h30 :

Fêtons la science! Atelier scientifique dès 5 ans, accompagné d'un adulte, ou 6 ans, seul. Sur inscriptions.

Vendredi 20/10 à 18h30 : Soirée Jeux de société en famille !

Samedi 21/10 de 10h à 12h :

Ateliers de relaxation ludique et Montessori, pour les 4 à 8 ans. Places limitées, sur inscription.

Mardi 24/10 de 14h à 15h30 :

Club de sciences pour les 6 à 12 ans. Places limitées, sur inscription.

Mercredi 25/10 à 10h :

Racontines, dès 1 an
À 10h45 : "Raconte-moi une histoire": Lecture d'albums pour les enfants dès 3 ans

Vendredi 27/10 à 19h :

Soirée Jeu d'enquête géant théâtralisé, avec acteurs ! Pour jouer entre amis ou en famille. Dès 10 ans. Apéritif partagé : Chacun amène sa

07/10 à 20H30

Spectacle « Noces de rouille Sauce Thai »

"Gigi et Jeannot ont besoin de vacances ! Bye bye le magasin d'olives dénoyautées et bonjour Bouddha ! Des vacances à l'autre bout du monde, Gigi en rêve depuis longtemps. Jeannot lui, resterait bien pénard à la maison. Seulement voilà, les billets d'avion sont pris et le voyage ne s'annonce pas de tout repos !"

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans
placement numéroté

Théâtre Jules Verne



10 ➡ 29/10

Exposition « Art en folie »

Vernissage le Mardi 10 Octobre à 18h

Hall Maison Tholosan

Le 11/10

Concours fédéral de pétanque

Terrain de pétanque

11/10 à 10h30

Rencontres avec le maire Secteur « Vigier »

Rendez-vous Place de la Poste

Du 19/09 au 08/10

Exposition collective avec les artistes Joelle Cuello, Véronique Lancien, Laurence Baudoin, Patricia Naudaubet et Denis Naudaubet

Vernissage le Mardi 19 Septembre 2023

Hall Maison Tholosan

21/09

Journée internationale de la paix- Inauguration banc association Kiwanis

École Octave Maurel

22/09 à 17h

Conseil municipal

Salle du Conseil - Maison Tholosan

12/10 à 20H30

Théâtre - Concert « Nous y voilà »

Entre musiques électro et traditionnelles jouées par Richard Kolinka (batter emblématique de Téléphone) et Aristide Rosier, Philippe Torretton a souhaité réunir différents textes qui parlent de nature, d'écologie (Ronsard, Baudelaire, Georges Sand...) en les croisant avec des « écrits » d'indiens d'Amérique du Nord. C'est l'occasion de s'apercevoir que ces thèmes abordés occupent les esprits de tout peuple et à n'importe quelle époque, et démontrent une fois de plus, qu'il est essentiel que l'être humain prenne soin de la nature qui l'entoure. Tarifs : 25€ / 20€ / gratuit moins de 12 ans placement numéroté

Théâtre Jules Verne



14 ➔ 15/10

Régate Régionale Handi-Valide «Les 100 milles de Bandol» Société Nautique de Bandol (habitable)

Baie de Bandol

14/10 à 20H30

Bandol Jazz Club , Cécile Messyasz

Cécile Messyasz, présentera le répertoire de son nouvel album, Du Pourpre au Blanc, enregistré aux côtés de Christophe Dal Sasso (flûtes, arrangements, direction artistique), Jean-Philippe Sempéré (guitares), Philippe Jardin (batterie, percussions), Chris Le Van (contrebasse, basse), Michael Steinman (trombone).

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans placement libre

Théâtre Jules Verne



15/10 de 9h à 13h

Bandol Polar Connexion

Par le Cercle des auteurs bandolais

Quai du port

17/10 de 13h30 à 20h30

Don du sang

Sur rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondu-sang.efs.sante.fr/>

Salle Pagnol

18/10 à 10h30

Rencontres avec le maire

Rendez-vous devant le poste de secours **Square Bir Hakeim**

19/10

Conférence sur l'Art N'ayez pas peur de l'Art contemporain

M. Bouillaut par l'Association Université du Temps Libre **Salle Pagnol**

20/10 à 17h

Conseil municipal

Salle du Conseil - Maison Tholosan



29/10 à 18h

Musique Classique Trio miroir, dans le cadre des Musicales de Bandol

Le Trio Miroir est né d'une profonde affinité musicale et amicale entre 3 instrumentistes à cordes. Charlotte Juillard (violin), Grégoire Vecchioni (alto) et Christophe Morin (violoncelle), 3 chambristes hors-pair venus d'horizons différents (Malher Chamber Orchestra, Orchestre de l'Opéra de Paris, Quatuor Zaïde, Van Kuijk...), se sont chacun constitués une forte identité artistique.

Au programme :

Ludwig van Beethoven
Franz Schubert et Maurice Ravel.

Une collation sera offerte par l'association à l'issue du concert.

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans placement libre

Théâtre Jules Verne

31/10 ➔ 19/11

Exposition Inner Wheel
Vernissage le mardi 31 Octobre 2023 à 18h

Hall Maison Tholosan

Des travaux pour préserver la qualité des eaux de baignade des plages Eden Roc et Barry

Depuis le 1^{er} mai 2023, la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, gestionnaire du service public de l'assainissement collectif a délégué cette compétence de service public à SUEZ. Dans le cadre de ce nouveau contrat, SUEZ doit développer des solutions innovantes afin de préserver le cadre de vie de notre territoire.

Des travaux pour l'amélioration de la qualité des eaux de baignade

Afin d'éloigner les risques de fermetures administratives liées à la pollution des plages du Barry et Eden Roc, des travaux de restructuration du réseau de canalisations sont lancés dès l'automne. L'objectif est d'apporter une solution concrète et durable pour soulager les postes de relevage qui sont aujourd'hui saturés lors des forts épisodes pluvieux. La pose d'une nouvelle canalisation d'assainissement de plus d'un kilomètre sur la commune de Bandol, permettra de délester le poste de relevage d'Eden Roc et ainsi de préserver les plages tout au long de l'année.

Des perturbations de circulation sont à prévoir

Les travaux se divisent en 5 phases qui se dérouleront de la mi-septembre 2023 jusqu'à février 2024.

- La 1^{ère} phase concerne le tronçon situé avenue Albert 1^{er} (depuis la plage Eden-roc) et avenue Gorges IV (tracé bleu clair). Du 11 septembre au 20 octobre, la circulation alternée, sera gérée par un feu tricolore qui sera déplacé selon l'avancement du chantier.
- La 2^e phase (tracé vert) cible le tronçon situé avenue Albert 1^{er} depuis l'hôtel Le Splendid jusqu'à la plage de Barry. Du 23 octobre au 22 décembre, le sens unique est maintenu avec la suppression de places de parking.
- La 3^e phase, matérialisée en rouge, concerne le tronçon situé entre l'intersection bd. G.

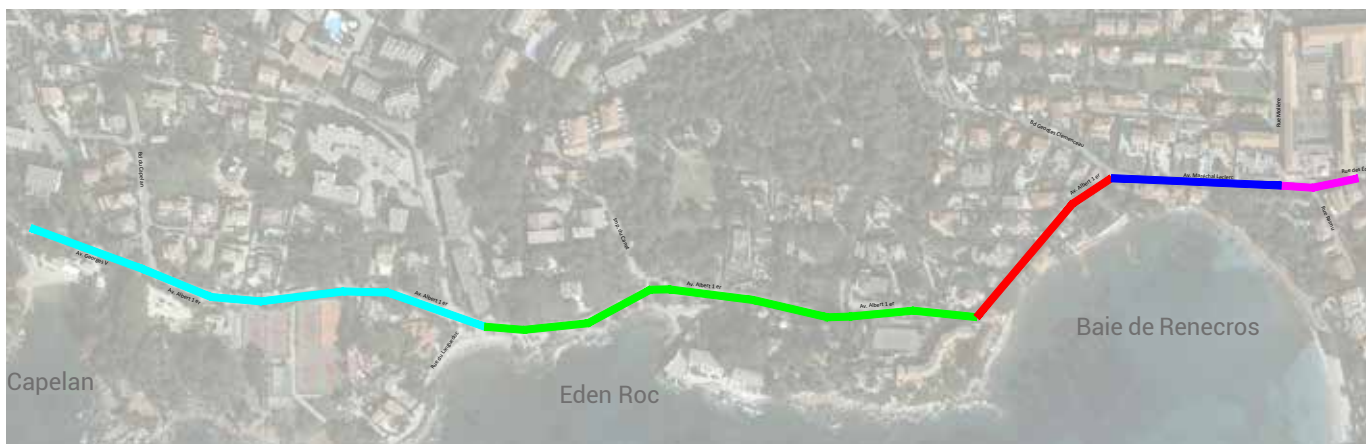
Clémenceau / avenue Albert 1^{er} jusqu'à l'hôtel Le Splendid.

Du 3 janvier au 2 février 2024, la route sera barrée avec la mise en place d'une déviation.

- La 4^e phase (tracé bleu foncé) impacte l'avenue Maréchal Leclerc du 6 novembre au 22 décembre 2024. Les travaux s'effectuent de nuit avec une fermeture de la rue et un sens de circulation inversé pour la rue Molière et le bd. G. Clémenceau. La voie est rendue à la circulation à 6 heures le matin.

- La 5^e phase (tracé violet) concerne la portion de la rue des Ecoles située devant l'Ecole Octave Maurel pendant les vacances de la Toussaint. Ces travaux seront réalisés de nuit et nécessiteront la suppression de places de parking.

Le détail de ces travaux est disponible sur notre site internet bandol.fr



Des nouveautés pour une rentrée sereine

Comme chaque année, les services ont mis à profit la période estivale pour organiser une rentrée scolaire sereine et joyeuse. Tour d'horizon des nouveautés pour cette rentrée !

Un nouveau portail pour vos démarches

La ville vient d'acquérir un nouveau logiciel afin que vous puissiez désormais effectuer toutes vos inscriptions en ligne. Cet outil, accessible depuis notre site internet, vous facilite la vie et vous permet 7j/7 et 24h/24 de gérer les inscriptions de vos enfants pour toutes les activités, de faire vos réservations, de les modifier ou de les supprimer, de mettre à jour vos

informations et de payer vos factures en ligne.

Vous accédez à ce service à partir de l'onglet "démarches en ligne" via le site bandol.fr. Une fois identifié, vous arrivez sur votre espace citoyen personnalisé. Vous y trouvez l'ensemble des informations relatives à votre famille, les inscriptions aux activités périscolaires de vos enfants le cas échéant, ainsi qu'un accès à toutes les démarches disponibles sur le portail.

MON ESPACE

Identification de la famille sur le portail



MEMBRES DU FOYER :

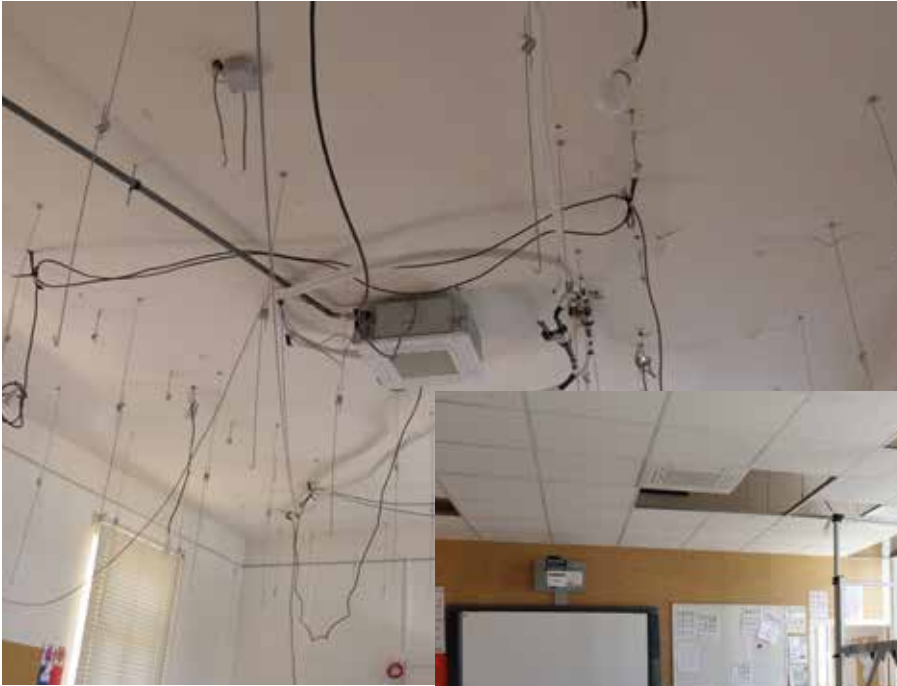
Agenda des activités fréquentées par votre enfant ainsi que ses réservations

MA FAMILLE

- Gestion des réservations, pour inscrire votre enfant.
- Signalement d'une absence, modification ou annulation d'une réservation.
- Simulation des tarifs, pour connaître le tarif des activités municipales selon votre situation familiale.

MON TABLEAU DE BORD

- Echanges avec les services municipaux, historique de vos démarches et suivi de leurs avancées.
- Consultation et paiement de vos factures
- Modification de vos coordonnées
- Consultation des informations importantes.



Des travaux pour encore mieux accueillir les enfants !

Chaque année la ville de Bandol met en œuvre des travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration dans les structures accueillant les enfants avant la rentrée scolaire. Les services techniques municipaux se mobilisent tout au long de l'année sur de nombreuses demandes d'intervention. Durant les périodes de vacances scolaires, ils effectuent des travaux de plus grande envergure avec le concours d'artisans.

A noter que les travaux d'isolations font suite à un audit énergétique des bâtiments communaux réalisé cet hiver.

A L'ÉCOLE OCTAVE MAUREL :

Ces travaux estivaux font partie du plan de la ville pour réaliser des économies d'énergie pour un montant de 145 000 euros en année 1. Ces travaux sont planifiés sur 2 ans avec l'isolation de l'étage cette année et le rez-de-chaussée en 2024. Ils consistent en l'abaissement de tous les faux plafonds afin de réduire le volume de chauffe. Dans le même temps



Les plafonds sont abaissés pour de meilleures performances énergétiques

les luminaires passent en LED avec un système de "double éclairage" dans les classes, pour éviter de tout allumer quand cela n'est pas nécessaire.

A L'ÉCOLE BOIS MAURIN :

Ce chantier a commencé en août car les enfants du centre aéré y étaient accueillis en juillet. Ces travaux ont permis :

- Remplacement du sol souple du dortoir et d'une partie du réfectoire,
- Reprise des façades,
- Réparation des gouttières en

partie haute,

- Poursuite de la campagne de remplacement des menuiseries dans les sanitaires.

AUX TERRAINS DE SPORT DE BUFFON :

Fin juin, des garde-corps ont été posés afin d'assurer la sécurisation des terrains de sport de Buffon pour un montant de 42 000 euros. Les enfants du Carré jeune ont ainsi pu utiliser les structures en toute sécurité.





Le réaménagement à l'est de la ville se poursuit

Comme annoncé dans notre magazine précédent, des travaux de réaménagement démarrent depuis l'entrée de ville jusqu'au quai. Ce nouvel aménagement poursuit 5 objectifs majeurs.

Développer les mobilités douces pérennes

Ce chantier fait suite à une première tranche de travaux qui a eu lieu au printemps 2022 entre la Réserve et la plage du Casino qui a permis l'aménagement d'une voie douce en bord de mer.

Cette nouvelle voie douce de 500 mètres de long viendra compléter et connecter les 200 premiers mètres et à terme plusieurs kilomètres d'aménagements cyclables prévus sur la commune d'ici 2026.

Renforcer la végétalisation

Ces réaménagements vont permettre de planter 25% d'espaces verts en plus, le long du boulevard de la Libération. Suite à un diagnostic phytosanitaire effectué en mars 2023, une dizaine de palmiers infestés par le

papillon palmivore et la cochenille devra être abattue. Des pins parasols seront plantés en remplacement de ces arbres malades. Cette espèce de conifère méditerranéen a été choisie afin de créer de larges zones ombragées. Les espèces endémiques sont privilégiées, avec des systèmes d'arrosage au pied afin d'économiser les ressources en eau. Des bandes plantées permettront de sécuriser les usages en séparant la voie douce de la circulation.

Harmoniser et mettre en valeur le cadre de vie

Les travaux ont également pour objectif d'harmoniser les traitements des 700 mètres linéaires concernés, d'homogénéiser la largeur de la voie et d'implanter une gamme de mobilier urbain (bancs, poubelles, balustrades, éclairage public à Led...), uniforme pour l'ensemble de la promenade.

Connecter avec la mer

Le projet prévoit la création d'une ouverture visuelle vers la mer depuis le square Bir Hakeim, d'espaces de repos, de détente en lien avec le littoral et d'une voie douce plus spacieuse en bord de mer.

Anticiper les problèmes de circulation et maintenir l'attractivité de la ville

Le chantier va se dérouler sur une période de 7 mois, il est phasé en 3 grandes étapes pour permettre de maintenir la circulation des véhicules en sens unique le temps des travaux. Suite à deux réunions publiques qui ont permis de mieux appréhender les attentes et les inquiétudes des professionnels et habitants de la ville et à une étude du trafic, la circulation se fera en sens unique avec une entrée de ville par le boulevard de la Libération. La sortie s'effectuera par le nord. Des créneaux spécifiques seront mis en place pour les convois exceptionnels de bateaux.

Afin de limiter les impacts sur le fonctionnement global de la commune, la circulation sera rétablie en double sens sur l'avenue de la Libération durant les vacances de Noël, les week-ends de forte affluence des vacances (Toussaint, hiver et printemps) et lors de gros événements. La remise en double sens s'effectuera du vendredi soir au lundi matin, avec une signalétique adaptée.



Par ailleurs, les trois premières heures des parkings du front de mer (casino, central et stade) seront gratuites de début septembre 2023 à fin avril 2024 afin de maintenir la ville attractive pour les visiteurs.

Une réunion publique de présentation du projet aura lieu vendredi 8 septembre de 19h à 20h en salle Pagnol à la maison Tholosan.



Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

A défaut d'un bilan de mi-mandat, un nouveau projet d'une valeur hypothétique

Par tradition, les municipalités dressent le bilan des actions réalisées à mi-mandat. Or, on cherche en vain, en relisant la communication municipale, l'amorce d'une concrétisation des promesses faites aux Bandolais. Lors de la réunion du conseil municipal du 26 mai dernier, l'exécutif municipal a expliqué que ses projets, qualifiés de réalistes, étudiés et chiffrés "n'étaient pas encore parfaitement identifiés, car en perpétuelle évolution".

Rangé donc aux oubliettes le projet-phare du "quartier du stade », avec un stade surélevé et un parking de 400 places. Aujourd'hui, la municipalité s'est rabattue sur un autre projet, celui de la construction d'un stade et de ses annexes sur le site des Grands Ponts, **un projet grevé d'incertitudes et d'une conclusion hypothétique**, et cela pour au moins 2 raisons.

D'abord le risque inondation. Le site en cause avait été classé par l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2017 en zone d'expansion des crues dans le Plan de prévention de risque inondation (PPRI), prescrivant de fortes mesures de protection, telles l'interdiction de toute urbanisation ou l'installation d'établissement recevant du public. Certes, la municipalité avait opéré en 2019 une modification du PLU, rendant la zone ouverte à l'urbanisation (Classement en zone AU1S). Mais le classement de la zone en PPRI s'impose toujours aux décisions d'occupation du sol.

L'arrêté précité reposait en fait sur une analyse robuste des services de l'Etat sur la situation du bassin du Grand Vallat depuis le terrain des Grands Ponts jusqu'à la mer. Le site du futur terrain de foot est classé en majorité en zone R2, soumise au risque d'aléa fort, dû aux fortes hauteurs d'eau. A notre connaissance, rien d'officiel n'est venu invalider cette analyse.

"Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) vise, dans une perspective de développement durable, à éviter une aggravation de l'exposition des personnes et des biens aux risques naturels et à réduire leurs conséquences négatives sur les vies

humaines, l'environnement, l'activité économique et le patrimoine culturel". De facto, le fait de rendre cette zone accessible au public implique qu'elle devient une zone à risque. A l'encontre du principe de non aggravation du risque.

Considérant que dans cette zone :

- 1/ les remblais sont interdits
 - 2/ qu'en zones bleue et rouge, il faut construire à +0,40 m au-delà de la cote d'inondabilité ,
- Les solutions techniques vont s'avérer extrêmement coûteuses.

Et la pollution ensuite de la nappe phréatique, à l'heure où toutes les communes s'inquiètent de leur fragilité. Car le futur stade sera situé à proximité immédiate du périmètre rapproché de protection du puits de Bourgarel, institué par l'arrêté préfectoral de juillet 2011, nappe qui fournit gratuitement 40% de notre eau. La municipalité se prévaut d'une autorisation de l'Agence régionale de santé (ARS), qui se limite à préconiser, comme mesure de prévention des pollutions des sols un quit antipollution sur chaque engin – mesure dont on perçoit la fragilité. Outre les gradins (1230 m² pour 200 personnes), il est prévu un espace sportif de 180 m², une salle polyvalente de 200 m² avec douches, sanitaires etc.. ; Ces bâtiments seront-ils sans fondations, alors que la nappe phréatique est très proche du sol? Sans oublier une quarantaine de places de parkings avec les rejets d'hydrocarbures, et une pelouse qui devra être naturelle et nécessitera d'éviter tout produit phytosanitaire. Et Le faible nombre de parkings nécessitera la mise en place de transports en commun.

Eviter la pollution de la nappe phréatique semble une gageure: Quels contrôles seront mis en place, à quels coûts, dans quelle durée? Même si les solutions techniques existent, on peut vraiment se demander si le choix d'un tel site, compte tenu de ses contraintes et des surcoûts engendrés est une solution judicieuse pour le transfert du stade actuel et, surtout, pour quoi faire?

Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

C'était mieux avant... pour les recettes !

La nostalgie est une émotion puissante, et à Bandol, elle touche particulièrement l'époque des années 80-90 et des fameuses soirées bandolaises qui se terminaient tard dans la nuit sur tout le front de mer.

Cette nostalgie s'accompagne parfois d'un "que fait le maire ou la mairie ?". 20 à 40 ans ont passé depuis, différents maires se sont succédé, et plus encore de préfets. Alors pourquoi cette évolution ? Les raisons sont à la fois sociétales et économiques.

Raisons sociétales d'abord : les pouvoirs publics ont suivi une demande du public pour un durcissement de la réglementation en centre-ville, répondant à l'appel d'habitants qui, même dans les stations touristiques, tolèrent moins facilement les nuisances sonores, et s'en plaignent avec constance auprès des autorités. Bandol ne compte plus aujourd'hui que le Black Jack - avec autant de détracteurs que de laudateurs, ce qui résume assez bien la question posée.

Raisons économiques ensuite : comment ignorer que l'essentiel de cette ambiance festive, regrettée par certains, était la réponse du secteur privé à une demande du public, prêt à "consommer" cette proposition : Bandol comptait alors 6 discothèques, gérées par des privés. Si elles n'existent plus aujourd'hui, c'est aussi parce qu'elles n'étaient plus viables économiquement.

Par ailleurs, les moyens des communes pour leurs animations sont sans commune mesure avec ne serait-ce qu'il y a 15 ans : l'État a en quelques années réduit drastiquement sa contribution aux communes, de manière inversement proportionnelle à leur périmètre d'intervention.

Jugez plutôt : quand l'Etat versait 3 150 000 euros de dotation globale de fonctionnement à Bandol en 2010, il n'en verse plus que 438 000 en 2022. De

même, quand le Casino reversait dans les années fastes plus de 3 millions d'euros par an à la ville, il en verse aujourd'hui moins d'un million. Plusieurs raisons à cette baisse : concurrence d'abord du jeu en ligne qui s'est développé à la fin des années 2000, puis ouverture de nouveaux casinos à Sanary, La Ciotat ou La Seyne. Et encore faudrait-il raisonner en prenant en compte l'inflation, ce qui sur 40 ans aggraverait considérablement le raisonnement.

Pour ne prendre que ces 2 sujets (mais il y en a d'autres côté dépenses obligatoires : FPIC, pénalité SRU...), la ville a vu au moins 4 millions d'euros de recettes disparaître. 4 millions, ce sont plusieurs M6 Live chaque année pour ceux qui se souviennent de ce festival très fréquenté mais aussi très coûteux pour la ville.

Alors s'il fallait que la mairie fasse plus, où prendre l'argent ? Il n'y a pas beaucoup d'autres leviers que les impôts locaux. A Bandol, ils représentent à peu près 50% des recettes municipales. Pour satisfaire les demandes supplémentaires, dont des animations dont la mairie aurait la charge financière, et trouver les millions d'écart qui nous séparent de cette "époque référence", de combien faudrait-il les augmenter ? De 40% pour la taxe sur le foncier bâti.

On comprend mieux pourquoi les élus se doivent de faire des choix, dans un contexte qui n'a jamais été si compliqué pour les communes.

L'été 2023 n'est pourtant pas avare en moments de plaisir, dansant notamment, avec plus de 40 dates musicales sur la saison, pour tous les publics. Et la nouvelle physionomie des animations a aussi ses adeptes : beaucoup de monde apprécie la programmation actuelle, qui ne flamboie pas toute la nuit ni toutes les nuits sans brider le plaisir de la majorité des estivants, et avec des nuisances contenues...

Carnet

NAISSANCES

BAUS Agathe, Giulia	21/05/2023
ANDREOZZI Charly, Lilou, Muriel, Patricia	30/05/2023
RAFFIN Sofia, Marie, Rose	05/06/2023
ROUSSELLE Sasha	06/06/2023
NOWAK Charlie, Mélanie, Alexandra	14/06/2023
OLIVEIRA DE NORONHA MARQUES Yohan, Patrick	08/06/2023
BLEYRA Edward, Clément Yannick	15/06/2023
JOBIN Livio, Maxime	02/07/2023
SARACINO GAUTHIER Raphaëlle, Lucie, Brigitte	17/07/2023
GREGOIRE MALMEJAT Yaël, Hilarion, Jean-Louis	18/07/2023

MARIAGES

BOULANGER Dylan, Joseph, Georges	
MOREAU Ophélie, Solange, Monique	10/06/2023
FONSECA Carlo	
SIMONIN Odile, Brigitte, Michèle	16/06/2023
TARABA Marko	
SAUCEY Marion	17/06/2023
MICHALCZYK Jean-Sébastien	
JACOPIN Sylvain	21/06/2023
BERIER Frédéric, Richard, Jean-Roger	
JOYET Laurie	21/06/2023
GAILLARD Laurent, Georges, Germain	
POLÈS Marjorie, Lucette, Carmen	24/06/2023
BATAILLÉ Pascal, José	
CINQUINI Laetitia, France	24/06/2023
AÏDINIAN Julien, Mathieu, Gabriel	
HOULBERT Sarah, Emmanuelle Christine, Astrid	15/07/2023
SOUZA Wender	
LEVY Tamara, Marina	22/07/2023

DÉCÈS

GUIOT Michel, André, Pierre	02/06/2023
DEFRANCE veuve TSOUMAKAS Jacqueline, Emma, Marie, Joseph	31/05/2023

MOINEAU Richard, Charles, Gérard	06/06/2023
LEPÊCHEUR épouse CARUANA Claudine, Roberte	04/06/2023
DESBOIS Alain, Henri, Joseph	01/06/2023
CHASSARD Guy, Denis, René	08/06/2023
BUKUDJIAN Armand, Lucien	09/06/2023
JUCHTZER veuve MALLIER Marthe, Yvonne	16/06/2023
RAULT Renée, Alice	17/06/2023
SOULIER Georges, Marcel, Pierre	10/06/2023
REMADNA Philippe, Lucien	11/06/2023
LHOMME Geneviève, Janine	12/06/2023
PEYRECAVE veuve CARIOT Monique, Marguerite	15/06/2023
CONDÉMI veuve LIEUTAUD Carmela	25/06/2023
LE DORZE veuve LECLERCQ Chantal, Joselyne	17/06/2023
BARBOZA épouse RIBOIS Celina, Béatrice	19/06/2023
HACQUIN André, Louis, Roger	18/06/2023
PASTOR veuve MIRRIONE Rose, Antoinette	27/06/2023
ORINIER Michel, Marcel, Maurice	28/06/2023
PAVARD Jean	28/06/2023
CASALINI veuve CEREZO Josette, Ginette	01/07/2023
BÉREAU Jean-Luc, Emile	26/06/2023
DEYZIEUX Jacques, Pierre	23/06/2023
LOIRE veuve MINISCALCO Claude-Marie	01/07/2023
LEFEVRE Robert, Henri	12/07/2023
JOHANNES Odile, Jacqueline, Marie	16/07/2023
DOS SANTOS épouse LASBORDES Marie-Joëlle, Carmen, Jacqueline	07/07/2023
FELLI veuve ROUSSELET Geneviève, Colette	18/07/2023
VERDIER épouse SAURON Geneviève, Carole, Fabienne	22/07/2023
PICON Jean, Marie	24/07/2023
METTAIS-CARTIER veuve OPOCZYNSKI Janine, Thérèse, Marie	13/07/2023
DERBECOURT épouse DALMASO	

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Canat & Warton

Agence immobilière

Place Lucien Artaud

04 22 59 05 90 / www.canatwarton.com

Dr Elisa Maury

Cabinet dentaire

Résidence la Peyrière - Bâtiment F - 290 bd de Marseille

04 94 29 62 73 / 07 89 29 31 27



BANDOL VU PAR VOUS

Partagez vos plus belles
photos sur #bandol
Ce mois-ci photo de
[@amelie_bandol_sud](#)

Bandol NAUTIQUE



SALON NAUTIQUE

5 > 8 OCTOBRE 2023



ACCÈS LIBRE



SALON-NAUTIQUE-BANDOL.FR



ORGANISÉ PAR LE CLUB KIWANIS
DE BANDOL / SANARY SUD STE BAUME
AU PROFIT DE SES ŒUVRES SOCIALES
- 06 47 47 07 38 -
KIWANISSALONNAUTIK@GMAIL.COM

